

Image not found or type unknown



avance permanente sur commission

Par **alx75**, le **16/11/2009** à **16:09**

bonjour je suis chef des ventes et

J'ai reçu en fevrier 2009 une avance permanente sur commissions de 2000 euros, code comptable 2073, qui suite à mon licenciement en octobre m'a été retiré de mon solde de tout compte.

Est ce légal,normal puis je récupérer cette somme?

merci d'avance